

## Communiqué de presse

Rabat, le 5 janvier 2022

### Adhésion de l'AMEE au programme DATA-TIKA mis en place par la CNDP

M. Saïd MOULINE, Directeur Général de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique (l'AMEE) et M. Omar SEGHROUCHNI, Président de la Commission Nationale de Contrôle de la Protection des Données à Caractère Personnel (CNDP) ont signé, ce mercredi 05 janvier 2022 au siège de la CNDP, une convention de partenariat pour une durée de quatre ans, actant l'adhésion de l'AMEE au programme DATA-TIKA pour la protection des données à caractère personnel.

Lancé par la CNDP en juillet 2020, le programme DATA-TIKA vise à définir les leviers nécessaires dans le but de protéger le citoyen marocain au sein de l'écosystème numérique et le renforcement des mesures de protection des données à caractère personnel.

Cette convention prévoit 3 volets :

#### **Volet 1 : Renforcement de la conformité à la loi 09-08**

- Accompagner l'AMEE dans le processus de mise en conformité avec la loi 09-08 ;
- Organiser des sessions de formation des formateurs sur la protection des données à caractère personnel par la CNDP ;
- Donner un accès pilote à l'application en ligne de dématérialisation des notifications à la CNDP.

#### **Volet 2 : Inversion du paradigme et projets de l'AMEE liés à la DATA à caractère personnel**

- Réaliser des ateliers et brainstormings sur les usages de données (et en particulier, sur les données à caractère personnel) tels qu'envisagés ou souhaités par l'AMEE et son écosystème dans le cadre de ses développements métiers et repositionnements stratégiques futurs ;

- Identifier les différentes problématiques de l'AMEE liées à la protection des données à caractère personnel ;
- Bénéficier du réseau de distribution de l'AMEE pour diffuser des dépliants CNDP.

➤ **Volet 3 : Alimentation des lignes directrices pour les briques de confiance numérique**

- Formaliser des conclusions identifiées au sein du volet 2 afin d'alimenter, une réflexion transverse, multipartenaires et multi-adhérents, devant aboutir à la production de préconisations sur les briques de confiance au service de différents usages pouvant être spécifiques à l'AMEE ou applicables à l'échelle nationale, tels que l'hébergement et collecte des données.

### **A propos de l'AMEE**

L'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique (AMEE) est un établissement public stratégique, intervenant sur l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur de l'efficacité énergétique, de la mobilité durable et de la production propre dans l'industrie.

Sa mission consiste à contribuer à la mise en œuvre des plans d'actions de la politique gouvernementale afin d'exploiter le potentiel important en économie d'énergie dans les différents secteurs socio-économiques, visant ainsi la réduction de la dépendance énergétique et la préservation de l'environnement.

L'AMEE a été certifiée ISO 9001 v 2015, ISO 14000 V2015 et le premier organisme étatique au niveau national à décrocher la certification ISO 20000-1 :2011 ISO/IEC<sup>[1]</sup><sub>SEP</sub> 20000-1 pour l'ensemble de ses prestations de services informatiques et de la sécurité de ses données.

### **A propos de la CNDP**

La protection de la vie privée, au Maroc, est consacrée par l'article 24 de la Constitution du Royaume : « Toute personne a droit à la protection de sa vie privée. ... »

La CNDP (Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel) a été créée par le Dahir n° 1-09-15 du 22 safar 1430 (18 février 2009) portant promulgation de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. ( BO n° 5714 du 05/03/2009).